

Membre titulaire (1776-1793)
Sous-directeur (1784)
Membre résident (1802)
Associé national (1804)

Antoine Mathieu de Moulon (1733- vers 1815) appartenait à l'ancienne académie, mais il n'a pas eu la possibilité de participer longtemps aux travaux de la nouvelle. Fils d'un avocat à la Cour souveraine, il était né à Nancy le 8 décembre 1733. Après avoir servi dans la marine, comme enseigne de vaisseau, il était devenu avocat et avait été nommé le 3 novembre 1771 conseiller à la Chambre des comptes de Lorraine. Admis à l'académie en 1776, il y a exercé les fonctions de sous-directeur en 1784. Inscrit sur la première liste des membres de la nouvelle académie, il a eu le temps de lire un discours sur l'estime de soi, le 22 septembre 1802, puis en séance publique, le 25 août 1803, un autre sur la justice. Mais le 6 avril 1804, il fait ses adieux à ses confrères, en leur annonçant qu'il vient d'être nommé juge au tribunal de Sarrebruck. Sur la liste des associés correspondants de 1809, il figure comme juge à la cour d'appel de Trèves. Nous donnons la date approximative de sa mort d'après Panigot. [Jean-Claude Bonnefont]